



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE FORESTVILLE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes], le conseil de la Ville de Forestville tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2025 à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 1, 2^e Avenue pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget, dont le règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs de compensation pour les services municipaux d'aqueduc, d'égout et de matières résiduelles

Donné à Forestville ce 5 décembre 2025

Original signé et versé aux archives

Lison Huard, greffière adjointe